



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 182-2021
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive :
N° d'affaire : 2021.RRGR.282

Déposée le : 06.09.2021

Motion de groupe : Oui
Motion de commission : Non
Déposée par : PS-JS-PSA (Riesen, La Neuveville) (porte-parole)
PS-JS-PSA (Walpoth, Bern)
PS-JS-PSA (Gasser, Bévillard)
PS-JS-PSA (Gabi Schönenberger, Schwarzenburg)
PS-JS-PSA (Müller, Innerberg)

Cosignataires : 26

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 09.09.2021

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la sécurité
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

La Suisse doit élargir les conditions d'accueil des personnes fuyant l'Afghanistan

Le Conseil-exécutif est chargé de demander au Conseil fédéral d'accueillir davantage de personnes menacées fuyant l'Afghanistan et de mener toutes les actions qu'il jugera utiles dans le cadre de la tradition humanitaire de la Suisse.

Développement :

La tradition humanitaire de la Suisse fait partie de son identité et la Suisse peut en être fière. Au vu de la situation dramatique qui se déroule actuellement en Afghanistan, la Suisse ne peut rester les bras croisés et doit prendre ses responsabilités. Elle doit s'engager davantage pour aider les Afghanes et Afghans dont la survie est mise en danger par la crise.

La prise de contrôle de Kaboul par les Talibans le 15 août dernier est une catastrophe. Le retrait des forces de l'OTAN a laissé le pouvoir à des extrémistes religieux aux pratiques ultra-autoritaires. Cette situation engendre une crise humanitaire majeure, largement relayée par les médias. Les femmes sont particulièrement menacées, tout comme les personnes investies pour les droits démocratiques et humains. Le nouveau pouvoir pourrait réinstaurer l'obligation pour les femmes de porter la burqa et interdire aux femmes l'accès à l'éducation, au travail et à la vie sociale et politique. De nombreuses manifestations en faveur des droits des femmes ont été réprimées dans le sang.

La situation sécuritaire est déjà difficile depuis longtemps dans le pays, mais depuis la crise, elle se détériore encore davantage. En plus de la brutalité des Talibans, le chaos profite à des organisations terroristes, comme l'a montré l'attentat du 26 août à l'aéroport de Kaboul. En ré-

ponse, un bombardement par drone américain le 30 août a causé 10 victimes civiles, parmi lesquelles 7 enfants. Les civils sont une fois de plus les premières victimes des bouleversements politiques, et on comprend bien les familles qui cherchent à quitter le pays le temps que la situation se stabilise. Selon les estimations des Nations Unies, la crise pourrait pousser à l'exil 500 000 personnes supplémentaires. Suite à cela, la Berne fédérale a suspendu les expulsions vers l'Afghanistan, mais prévoit d'accorder seulement un peu plus de 200 visas humanitaires.

Il est de notre devoir de faire davantage et d'élargir les conditions d'accueil en faveur des personnes fuyant l'Afghanistan. Notamment en accordant des admissions provisoires à celles déjà en Suisse, en facilitant l'octroi de visas humanitaires et les regroupements familiaux et en augmentant les quotas de la participation suisse aux programmes de réinstallation du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

A l'instar d'interventions faites par d'autres parlements tels que Genève, Zurich ou le canton du Jura, le parlement du canton de Berne demande au Conseil fédéral d'être plus actif et de prendre ses responsabilités.

Motivation de l'urgence : eu égard à l'urgence de la situation humanitaire en Afghanistan, une action rapide est de mise.

Destinataires

– Grand Conseil